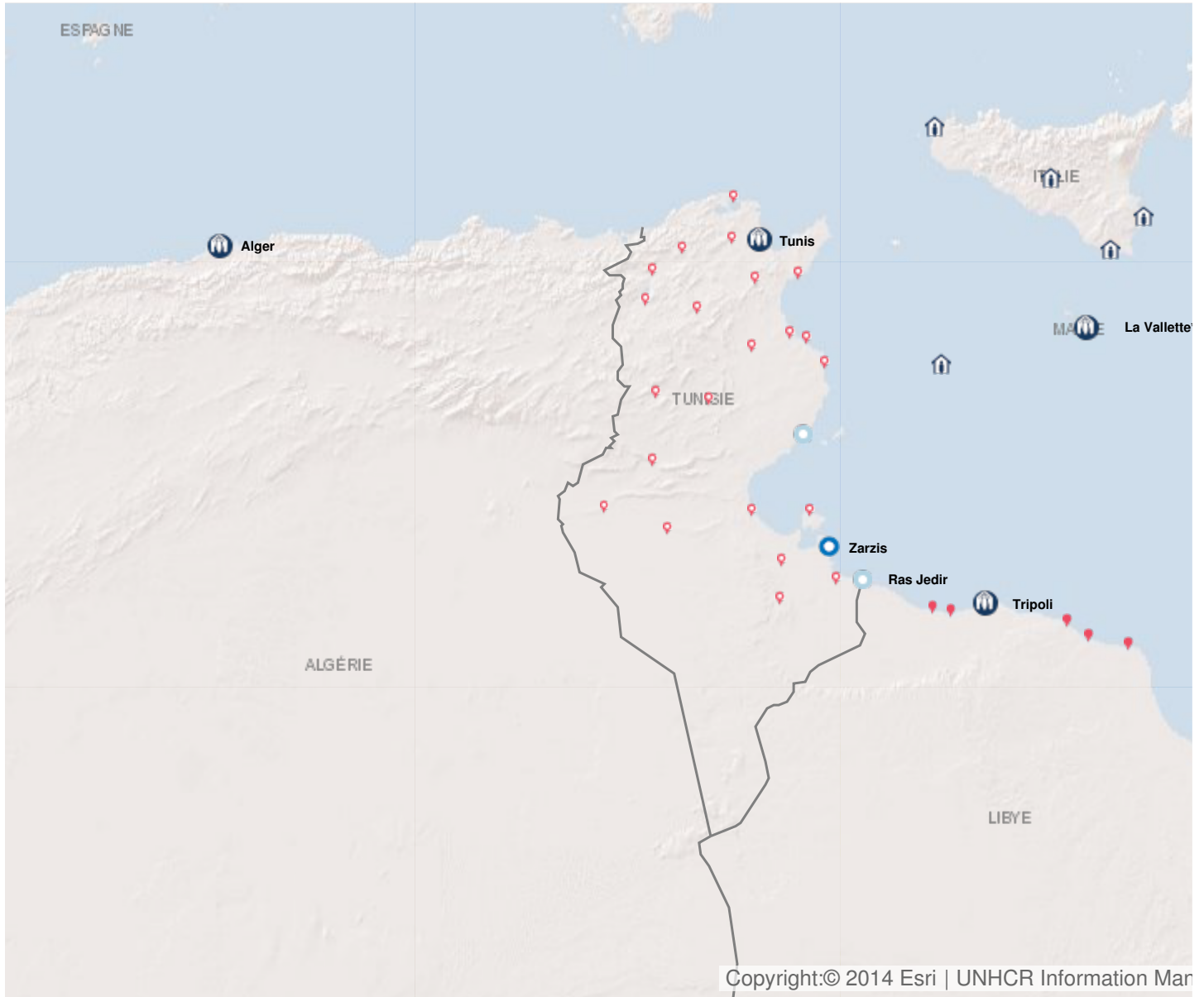


Opération: Tunisie



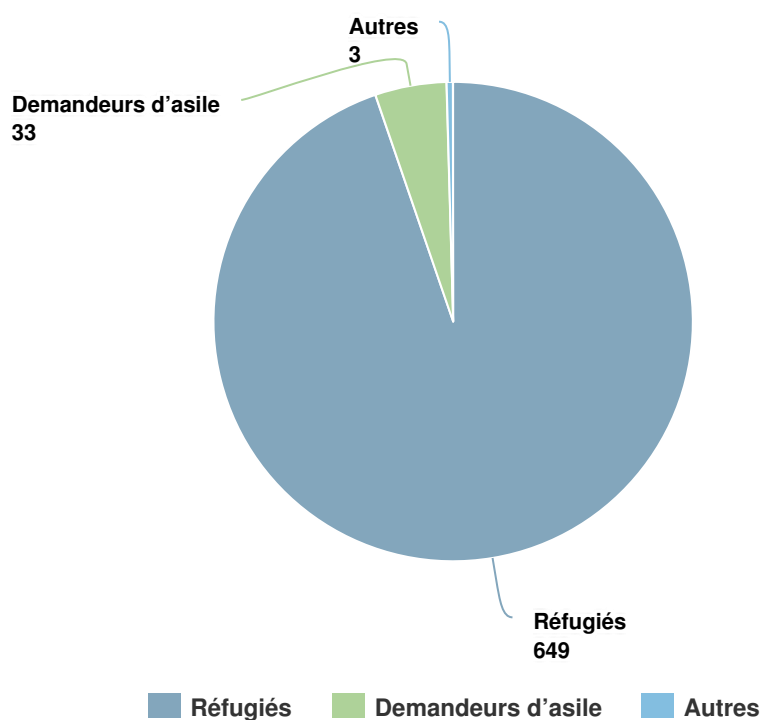
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 10% EN 2016

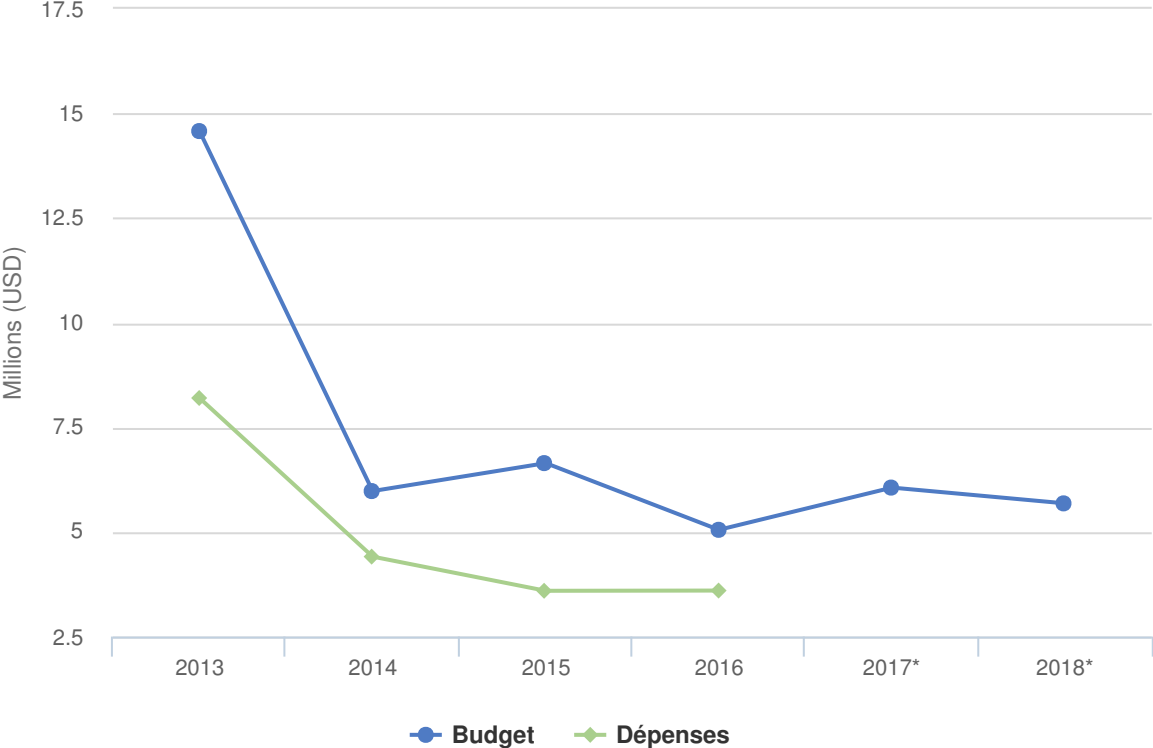
2016 685

2015 757

2014 1,135



Budgets et Dépenses - Tunisie



Chiffres clés pour 2018 :

- 100% des enfants réfugiés et demandeurs d'asile en âge de fréquenter l'école primaire seront scolarisés
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR auront accès aux soins nationaux de santé primaires
- 500 collaborateurs d'organismes partenaires, y compris du personnel gouvernemental, seront formés à travers des initiatives de renforcement des capacités sur les réfugiés et les demandeurs d'asile
- 200 ménages recevront des allocations en espèces
- 90 personnes vulnérables auront leur propre entreprise ou travailleront à leur compte pendant au moins 12 mois

Environnement de travail

Près d'un millier de réfugiés et de demandeurs d'asile sont enregistrés auprès du HCR en Tunisie, la majorité résidant dans les centres urbains. Comme d'autres pays de la sous-région, la Tunisie est caractérisée par des mouvements mixtes, les personnes arrivant aussi bien par voie terrestre que maritime.

L'environnement de travail reste favorable en Tunisie. La Constitution de 2014 mentionne le droit d'asile et la protection contre le refoulement. En dépit des difficultés politiques et socio-économiques que connaît le pays, le HCR et les autorités tunisiennes collaborent en vue de l'adoption d'une loi nationale sur l'asile. Le soutien et l'assistance du HCR aux réfugiés, à travers une aide financière directe aux plus vulnérables ou d'initiatives en faveur des moyens de subsistance, continuent d'être nécessaires.

Principales priorités

En 2018, le HCR se concentrera sur le renforcement de l'environnement favorable de la protection et la formalisation de l'espace d'asile avec les activités suivantes :

- Soutenir la finalisation de la loi nationale sur l'asile ;
- Maintenir une attitude publique positive à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile, en développant des campagnes d'information et un appui matériel ciblé pour les centres publics, tels que les écoles, les hôpitaux et les centres d'accueil ;
- Accroître la résilience des réfugiés à travers des initiatives en matière de moyens de subsistance et en apportant une assistance directe aux plus vulnérables.

Pour garantir la préparation de la Tunisie à l'éventualité d'une détérioration ultérieure de la situation en Libye et à un risque d'afflux massif, le HCR continuera d'actualiser le plan d'urgence et soutiendra les activités de préparation des autorités.

Il est probable que les mouvements mixtes par voie terrestre et maritime se poursuivront, et le HCR maintiendra donc son rôle de protection. Il développera sa coopération avec l'OIM et les acteurs locaux, afin d'identifier les besoins des personnes en quête de protection internationale et d'y répondre.
